



association pour la qualité de vie
et de l'environnement en Haut-Languedoc
Mairie de Brassac Place de l'Hôtel de Ville
81260 BRASSAC

Demande d'adhésion à FNE Midi-Pyrénées mai 2017

Présentation de CALELH

Créée à Brassac le 16 octobre 2009, enregistrée à la sous-préfecture de Castres sous le n°W812002651, l'association "CALELH" a pour but de contribuer à la qualité de vie et à la protection de l'environnement dans le Haut Languedoc. Elle compte 133 adhérents.

Petit lexique occitan-français :
Lo calelh : petite lampe à huile,
(symbole de présence et de veille)
calelhar : briller, luire, scintiller

Historiquement, nous prenons la suite de deux grandes luttes menées victorieusement dans notre secteur, auxquelles nombre d'entre nous ont participé activement : lutte contre le projet de barrage dans la vallée du Gijou, lutte contre l'ouverture de carrière dans un secteur préservé du Sidobre.

- Nous sommes engagés dans la défense de notre territoire, que nous en soyons originaires ou adoptifs, résidents, visiteurs, ou simplement passionnés par ces lieux du Parc Naturel du Haut Languedoc. Nous voulons veiller, réfléchir, informer et agir face aux divers risques qui pèsent sur nos espaces naturels et notre cadre de vie.
- Nous recherchons le dialogue au sein de la société civile et avec les pouvoirs publics sur les questions environnementales, les enjeux économiques et la qualité de la vie sociale.
- Nos actions visent à :

- **revitaliser la démocratie locale**, défendre le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement et, pour chacun, de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

- **protéger et mettre en valeur ensemble, localement, nos biens communs naturels** que sont l'espace, la biodiversité, l'eau, la forêt, et le potentiel nourricier de la terre.

- **faire contrepoids au modèle industriel des énergies renouvelables** par une approche centrée sur l'autonomie locale, l'échelle humaine, et la préservation de l'environnement.

Actions de CALELH

- mise en valeur des biens communs :

Visites de terrain avec des propriétaires pour une sensibilisation à la protection des zones humides, avec l'appui technique de Rhizobiome (juin 2010)

Réunion publiques d'information sur la protection des espaces naturels (Anglès, Murat 2012, Brassac 2015)

Conférence débat à la Maison du Sidobre « Des réflexions collectives pour préserver le patrimoine naturel et culturel » par Paulo Freire Vieira, enseignant chercheur à l'unité de recherche Environnement-Développement de l'Université Fédérale de Santa Catarina – Brésil (juillet 2012)

Journée de travail avec l'Agence régionale de l'environnement, la Scop Sagnes et des habitants en vue d'une meilleure protection d'un espace naturel en concertation avec les élus (décembre 2012) ; Journée Nature dans le Sidobre avec le soutien de la Scop Sagnes (mai 2013)

Projection de films : « Small is beautiful » d'Agnès Fouilleux (juillet 2010), « Il était une forêt » (juillet 2014) et organisation de concerts : « Tintorela » musique traditionnelle occitane (juillet 2013), « Falouka » musique sépharade de Cordoue (août 2016)

Interventions diverses : demande de sécurisation d'un carrefour dangereux après un accident routier mortel (2016), démarches auprès des élus au sujet des rallyes motorisés dans les espaces naturels (2010-2013), demande au conseil départemental concernant la politique de gestion des plantations, pour une interdiction de procéder aux abattages d'arbres entre le 1er avril et le 31 juillet. (recommandation adoptée en 2014)

- **droit des citoyens** : nous avons obtenu en 2013 l'annulation par le Tribunal administratif de Montpellier l'annulation de la « Zone de développement éolien » (ZDE) de la communauté de communes de la montagne du Haut Languedoc au motif que les pouvoirs publics avaient négligé d' « associer le public au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ». Le Tribunal administratif de Toulouse nous a également donné raison en annulant la même année la ZDE de la communauté de communes Sidobre Val d'Agout pour un motif identique.

- **démocratie locale** :

nous avons rencontré des élus locaux (président du conseil général, président du Parc du Haut Languedoc, député, maires ...) et participé à plusieurs réunions de travail : assemblées générales du pays, Parc naturel régional du Haut Languedoc, Communauté de communes

nous avons saisi le procureur du TGI de Castres pour une suspicion de prise illégale d'intérêt par un maire dans une affaire d'éoliennes industrielles. Le Parquet nous a suivi en prononçant la mise en examen de deux élus (décembre 2015).

Motivation de notre candidature

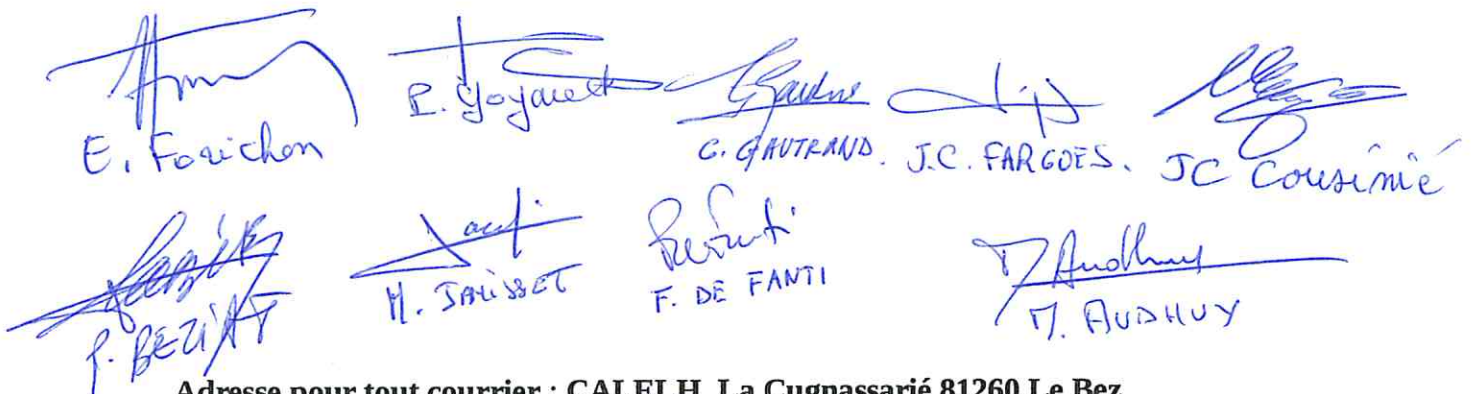
Nous ressentons une certaine méconnaissance des préoccupations et des contraintes qui sont celles des habitants des zones hyper rurales de la région. Le Haut Languedoc tarnais est l'un des secteurs les plus enclavés d'Occitanie. Il a connu une forte décroissance démographique, une perte considérable d'activité économique (textile en particulier). Il reste relativement mal desservi (transport, Internet...) malgré les efforts des collectivités locales. Certaines activités industrielles font peser des risques sur l'environnement (ex : carrières du Sidobre, éoliennes industrielles, mine de Tungstène).

Nous souhaitons faire mieux connaître ces situations et les actions que nos associations s'efforcent de conduire pour contribuer à une vie locale meilleure, à un développement économique soutenable et à un environnement sain. Nous voudrions faire comprendre que nous agissons avant tout pour préserver les espaces naturels qui nous entourent. Ces espaces de silence, de respiration et de diversité sont nécessaires pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui et de demain.

Lorsque nous alertons sur l'artificialisation des sols pour l'implantation d'une éolienne industrielle, c'est que nous savons qu'elle menace la biodiversité et la ressource en eau à son origine. Quand nous dénonçons des méthodes de travail ou des choix d'équipement, c'est chaque fois qu'ils interfèrent avec les objectifs de protection et de gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Nous espérons faire entendre nos préoccupations, faire comprendre nos positions et nos actions. Nous désirons partager nos objectifs, confronter nos idées, enrichir notre vie associative par l'échange avec d'autres au sein d'une fédération régionale. Nous voulons penser et agir d'une manière solidaire dans la région pour améliorer ensemble la santé des milieux -sol, air, eau – et de la faune sauvage, dont dépend étroitement la santé des humains présents et futurs.

Les membres du conseils d'administration de CALELH


E. Fouchon, P. Goyard, G. GAUTRAND, J.C. FARGOES, J.C. Cousinier, F. BEZIER, H. SAUBET, F. DE FANTI, T. AUDHUY

Adresse pour tout courrier : CALELH La Cugnassarié 81260 Le Bez